



Bulletin suisse des baies

n° 5/2026

Date d'envoi : 18 juin 2026

Vous recevez par la présente le cinquième bulletin des baies de la saison 2026. Il contient les dernières informations sur les maladies et les ravageurs, ainsi que des conseils techniques de culture. Le bulletin peut être complété par des informations régionales fournies par les cantons participants et par le FiBL. Les remarques spécifiques à la culture biologique sont mises en évidence *en italique*.

Table des matières

1. [Remarques générales sur les fruits rouges](#)
2. [Situation des fraises](#)
3. [Techniques de culture des fraises](#)
4. [Protection phytosanitaire des fraises](#)
5. [Situation des baies arbustives](#)
6. [Techniques culturales des baies arbustives](#)
7. [Protection phytosanitaire des baies arbustives](#)
8. [Drosophila suzukii](#)
9. [Calendrier et informations](#)

Remarque :
En cliquant sur les passages en *bleu*, vous pouvez accéder directement aux sections correspondantes

Remarques générales sur les fruits rouges

La récolte principale des fraises de plein champ a eu lieu cette année entre fin mai et début juin (semaines 22 à 24). Pour les variétés de juin cultivées sous tunnel, elle est en grande partie terminée. Actuellement, la récolte des variétés tardives de plein champ et des cultures sous serre, ainsi que celle des variétés remontantes, bat son plein. Outre les fraises, on récolte également les framboises précoces d'été et les framboises d'automne à double récolte. Les premières baies bleues apparaissent avec les cassis et les variétés précoces de myrtilles. La floraison des mûres en plein champ se poursuit.

L'échelonnement des récoltes entre les cultures sous tunnel/précoces et en plein champ a bien fonctionné cette année. Les précipitations (parfois accompagnées de grêle) de ces dernières semaines ont mis à mal certaines parcelles en plein champ. La vague de chaleur qui a débuté en début de semaine va fortement accélérer la maturation et poser de nouveaux défis.

Consultez la fiche technique sur [la prévention des dommages causés par la chaleur](#) aux baies.

Pour prévenir le risque de brûlures solaires en cas de températures élevées, les plantations peuvent être partiellement protégées à l'aide de filets anti-grêle ou anti-oiseaux. Il est également important désormais d'ombrager les tunnels à l'aide de filets, de non-tissé ou de peinture blanche.



Symptômes typiques des brûlures solaires sur les framboises (à gauche et au centre) et les mûres (à droite) (beth).

Fraises – Situation

La récolte principale des fraises de plein champ a eu lieu cette année de fin mai à mi-juin (semaines 22 à 24). Actuellement, ce sont les cultures tardives et les fraises remontantes qui sont en cours de récolte.

Du côté de l'arc lémanique, les récoltes de pleins champs ont débuté fin avril pour les plus précoces sous tunnel jusqu'à la mi-juin (semaines 17 à 24) avec une fin précipitée sur certains secteurs à cause de la météo. Actuellement, ce sont les variétés tardives et remontantes qui sont en cours de récolte.

Fraises – Techniques culturales

Irrigation

Contrôler précisément les apports en eau en cas de températures élevées et les augmenter si nécessaire. Les apports d'engrais par fertigation doivent également être adaptés en fonction des conditions météorologiques. Cela signifie qu'en cas de temps chaud et sec, il faut apporter suffisamment d'eau et réduire la quantité d'engrais. Il est également possible de recourir à un arrosage rafraîchissant, mais uniquement si cela n'augmente pas le risque de maladies fongiques !

Paillage des cultures récoltées

Les champs récoltés qui sont conservés pour l'année suivante doivent être paillés rapidement afin d'éviter toute infestation par le botrytis et la drosophile. Profitez si possible d'un temps couvert pour effectuer le paillage. Si le paillage est effectué tôt, il est recommandé de procéder à un nouveau paillage en été. Dans la mesure du possible, laissez les feuilles centrales en place.

La décision de conserver ou non une culture de fraises pour une deuxième année dépend de la santé des plants, de la densité de la culture et de la commercialisation envisagée. Dans le cas des champs en libre-cueillette, les cultures bisannuelles peuvent s'avérer particulièrement rentables, car le rendement à la cueillette y joue un rôle moins prépondérant. Il est important que la culture soit saine et pas trop vigoureuse la première année, car cela peut entraîner une production de fruits trop petits la deuxième année.

Prochaines plantations de fraises

Pour les cultures à cycle court, il s'écoule désormais environ 7 semaines entre la plantation et la récolte. Les plants Frigo vigoureux (A+, A++, lit de repiquage) constituent le matériel végétal le plus adapté. Afin d'échelonner la récolte, il est judicieux d'espacer les plantations de 14 jours. Dès que les conditions du sol le permettent, les préparatifs du sol et des plants pour la plantation en altitude sont entrepris.

Ne pas oublier **la fertilisation** pour les cultures à date fixe et les variétés remontantes. Si ce n'est pas déjà fait, le deuxième apport d'engrais (fertilisation d'appoint) doit être effectué au moment de la nouaison. Les analyses de Nmin sont utiles pour déterminer les besoins. Voir les recommandations dans [le Bulletin des baies n° 3/2026](#).

Travaux culturaux pour les fraises (aperçu)

- Adapter l'irrigation/la fertigation aux changements météorologiques et à la fin de la récolte. Après la récolte, la valeur du tensiomètre peut être réglée à environ 350 hPa/mbar.
- Parcelles après la récolte : labourer le champ si possible immédiatement si la culture n'est pas poursuivie (à titre préventif contre la prolifération de la *Drosophila suzukii*)
- Les champs récoltés qui restent en place pour une nouvelle année de culture doivent être paillés lorsque les conditions météorologiques le permettent (temps couvert, pas de chaleur).
- Les mauvaises herbes présentes ne doivent pas arriver à floraison afin d'éviter la production de graines.
- Variétés remontantes : couper les vrilles (stolons) et les pousses fructifères fanées.
- Surfaces destinées à une nouvelle plantation en été : prélever des échantillons de sol pour une fertilisation corrective et les envoyer à l'analyse.

- Préparation des plates-bandes pour les fraises : éliminer la culture précédente 4 à 6 semaines avant la plantation à l'aide d'une charrue ou d'un cultivateur (selon le type de sol et la culture précédente). En cas de désherbage mécanique : passer environ 2 à 3 fois une herse à dents flexibles en surface (mi-juillet à fin juillet). Former les billons environ trois semaines avant la date de plantation.
- Nouvelles plantations : respecter et contrôler la profondeur de plantation ; éventuellement replanter des plants isolés. Sur les plants « Frigo » non récoltés, retirer les inflorescences.

Fraises – Protection phytosanitaire

En plein champ, surveiller l'apparition de pourriture des fruits. Les fruits atteints doivent être éliminés dans un fût hermétique ou dans la fosse à lisier afin d'éviter la propagation des maladies et l'apparition de souches résistantes ; ne pas jeter de baies atteintes en bordure de champ. Les derniers paillages peuvent désormais être effectués pour les cultures à date fixe. Vous trouverez de plus amples informations sur la lutte contre le botrytis des fruits dans [le bulletin n° 2a/2026](#).

Le temps chaud et sec favorise la prolifération des **thrips, des pucerons et des acariens**. La fauche des prairies biologiques prévue cette semaine va encore accroître la pression exercée par les thrips. Parallèlement, des auxiliaires tels que les coccinelles, les larves de syrphes et les guêpes parasitoïdes sont déjà actifs dans les cultures.

Surveillez attentivement les thrips dès maintenant dans les cultures remontantes et les cultures à date fixe en culture protégée !

On observe notamment chez le thrips californien des fleurs (*Frankliniella occidentalis*) des résistances aux insecticides, ce qui rend la lutte chimique difficile.

Dans le cadre des PER, les produits autorisés contre les thrips contiennent la substance active spinosad (Audienz/Biohop/Elvis/Bandsen/Perfetto), avec un délai d'attente de 3 jours et un maximum de 2 traitements. Il existe également des produits à base de neem contenant la substance active azadirachtine A (Agroneem/Biorga Contra Neem/BIOHOP DelNeem/MAAG Neem/Neem MAAG/NeemAzal-T/S/Sanoplant Neem) (délai d'attente de 3 jours, 3 traitements maximum, à intervalles de 7 à 10 jours).

La substance active Spinosad n'a qu'une efficacité limitée contre le thrips californien des fleurs.

Il est recommandé de recourir à toutes les autres méthodes de lutte, telles que l'utilisation d'acariens prédateurs et de punaises prédatrices, ainsi que les panneaux bleus et les bandes adhésives. Un système d'arrosage dans la serre favorise les acariens prédateurs et peut en partie limiter une infestation de thrips. En particulier lors des journées chaudes, un arrosage bref (toutes les heures entre 10 h et 17 h, environ 30 secondes) soutient la stratégie basée sur les auxiliaires. À des températures avoisinant les 30°C, l'humidité des feuilles ne dure généralement que quelques minutes. En cas d'infestation par les thrips, discuter de l'utilisation des acariens prédateurs et des punaises prédatrices avec un conseiller en auxiliaires. Les tableaux des effets secondaires « Koppert One » www.koppert.com/koppert-one/ ainsi que l'application « Biobest Side Effects App » www.biobest.com/de/nebenwirkungs-handbuch sont également utiles pour planifier les applications de produits phytosanitaires pendant la période d'utilisation des auxiliaires. En hiver, des bâches en plastique posées au sol peuvent en outre contribuer à réduire la migration des thrips depuis leurs quartiers d'hiver.

Les thrips vivent de manière très discrète. **Pour vérifier** leur présence dans la culture, il est possible de suspendre des pièges adhésifs bleus (Rebell blue) ou de prendre des fleurs et de les secouer au-dessus d'une surface claire (feuille de papier, paume de la main). Les thrips présents tombent alors et deviennent ainsi visibles. Ils sont très petits, mesurent environ 1,5 mm de long et sont très minces (voir photos).



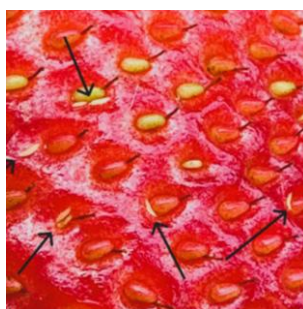
Colonisation de pucerons sur les fraisiers (beth)



Thrips agrandi sur un piège adhésif (beth)



Thrips sur un fruit et dans une fleur de fraise (thoh)



Coloration bronze due à une infestation de thrips (beth)

Traitements de fin de cycle pour les cultures à date fixe, si la récolte n'a pas encore commencé

Dès que les températures redescendent en dessous de 30°C, il convient d'effectuer les traitements de fin de cycle sur **les cultures à date fixe**. Respecter scrupuleusement les délais d'attente et le nombre de substances actives.

Les produits présentant des délais d'attente courts **contre le botrytis sur les fraises** sont Prolectus avec 1 jour de délai d'attente (max. 2 traitements), Teldor et Sapphire avec un délai d'attente de 3 jours (max. 2 traitements), qui ont une efficacité partielle contre le botrytis, ainsi que Vacciplant (max. 4 traitements), Amylo-X, Serenade ASO et Prestop (max. 2 traitements), autorisés avec un délai d'attente de 0 jour. Les applications juste avant la récolte ne sont recommandées qu'en plein champ.

==> Prudence en cas d'association de fongicides conventionnels (y compris le cuivre et le soufre) avec des produits du groupe des « organismes vivants » (Prestop, Botector, etc.). Il faut s'attendre à une diminution de l'efficacité des organismes vivants.

==> Le nombre maximal de traitements se rapporte au groupe de substances actives et doit être impérativement respecté.

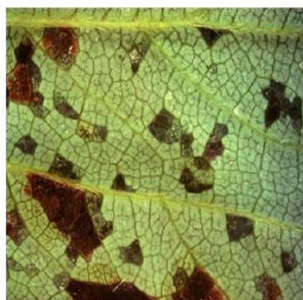
Contre l'**oïdium des fraises**, Dagonis/Taifen, en tant que fongicides contre l'oïdium (action complète), présentent le délai d'attente le plus court, avec seulement 1 jour. Divers produits à base de bicarbonate de potassium, tels qu'Armcarb et Vitisan, sont également disponibles et ont un délai d'attente de 3 jours. En tant que stimulateurs des défenses naturelles, les produits Vacciplant (action totale) ainsi que Fytosave/Auralis (action partielle) sont disponibles avec un délai d'attente de 0 jour. D'autres produits figurent dans la [liste des produits phytosanitaires pour les baies](#).

En ce qui concerne les produits à base de soufre, il convient de noter que seul Elosal Supra est homologué dès la floraison, et que le soufre en poudre a également une action partielle sur les acariens tisserands, mais aussi sur les acariens prédateurs (organismes utiles).

Remarques concernant les pucerons : voir [le Bulletin des baies n° 3/2026](#), page 3.

Fraises en culture pérenne après la récolte et nouvelles plantations

En raison du temps chaud et humide, il convient de renforcer les contrôles visant à détecter la présence de **Xanthomonas** (bactériose, maladie des taches angulaires). Après la récolte ou lors de nouvelles plantations sans récolte, des traitements au cuivre sont possibles à des fins de protection ou de lutte.



Dégâts causés par Xanthomonas (Beth & Thoh)

Lutte contre les mauvaises herbes (herbicides) après la récolte

En cas de problèmes liés **aux graminées et aux repousses de céréales**, traiter avec des herbicides graminicides : Select, Centurion Prim ou Agil, Propaq couvrent toutes les espèces de graminées. Avec Fusilade Max/Profi, Auxillor Rex, Focus Ultra et Targa Super, tenir compte de la période d'inactivité sur le pâturin annuel.

Prudence avec les herbicides foliaires dans les cultures sur butte par températures élevées : sous l'effet de la chaleur, le brouillard de pulvérisation (phase vapeur) peut remonter le long des buttes vers la culture de fraises et causer des dégâts.

- Ne pas pulvériser par températures élevées et lorsque les buttes sont chaudes.
- Appliquer à l'aide de buses à grosses gouttes (injecteur) et à faible pression.

À respecter tout particulièrement dans les cultures sous abri et sous tunnel.

==> Les mauvaises herbes présentes ne doivent pas arriver à la floraison afin d'éviter la production de graines.

Maladies fongiques des fraises biologiques

Oïdium de la fraise

En cas d'infestation, répéter le traitement avec Vitisan (0,5%) tous les 5 jours, soit 2 à 3 traitements avec beaucoup d'eau. Si le film de pulvérisation n'est pas lessivé (par exemple dans les cultures de fraises sous abri), la dose et la fréquence des applications peuvent être réduites, par exemple tous les 7 jours avec une concentration de 0,3%. Pour l'Armicarb (0,3%), effectuer les traitements à 8 jours d'intervalle, en mélange avec du Vacciplant à 0,1% (1 l/ha). Les applications contre le botrytis avec de l'Amylo-X ont également un effet partiel sur l'oïdium de la fraise.

Ravageurs des fraises biologiques

Les acariens et les pucerons peuvent être maîtrisés à l'aide de savons potassiques et/ou de pyréthrine (efficace également contre les tordeuses), ainsi qu'avec des produits à base de neem (à l'exception d'Oikos et de Sigid Neem). En culture protégée, on utilise les auxiliaires appropriés pour lutter contre les acariens, les thrips et les pucerons.

Contre **les acariens** dans les cultures précoces ou les variétés remontantes, les produits Telmion et Maltodextrine, ainsi que les produits à base de neem (à l'exception d'Oikos et de Sigid Neem), ont un délai d'attente de 3 jours. Contre les thrips et les piqueurs de fleurs, des préparations à base de spinosad (Audienz, Spintor) sont également disponibles (délai d'attente de 3 jours).



Après la récolte, il convient de lutter en temps utile contre la flore associée dans les cultures de fraises, comme les repousses de céréales et le chiendent (thoh)

Baies d'arbustes – Situation

La récolte des framboises précoces d'été et des framboises d'automne à double récolte est en cours. Pour les variétés précoces de myrtilles en plein champ, les premières baies bleues apparaissent ; sous tunnel, la récolte a commencé il y a un peu plus de deux semaines. La floraison des mûres en plein champ se poursuit. La récolte des groseilles précoces et des groseilles à maquereau commence. La chaleur accélère la maturation. Attention au risque de brûlures solaires/dommages causés par la chaleur sur les fruits => voir [page 1](#).

Baies d'arbustes – Techniques culturales

Pour les **plantations** pérennes de **framboises d'été**, laisser pousser les nouvelles pousses dès maintenant et les tuteurer (les attacher). Dans les cultures de production de **framboisiers Long Cane** (une récolte), continuer à éliminer toutes les pousses au pied.

Les nouvelles plantations de framboisiers sous forme de plants verts devraient déjà avoir été effectuées. Pour les plants verts frais, dès que les nouvelles pousses atteignent environ 5 cm de long, pincez-les si nécessaire et fixez les nouvelles pousses à temps à l'aide d'un tuteur Tonkin d'environ 80 cm ou d'un autre support (par exemple, de la ficelle) afin de favoriser une croissance rapide et d'éviter qu'elles ne se cassent ou ne tombent.

Dans le cas des cultures permanentes existantes (framboises d'été), les nouvelles pousses doivent normalement être éliminées jusqu'au début de la récolte environ. En altitude ou lors des années où la végétation est tardive, il ne faut pas attendre trop longtemps pour éliminer les nouvelles pousses (jusqu'à mi-juin environ). Mais il ne faut pas commencer seulement à ce moment-là.

La règle est la suivante : plus on s'y prend tôt, mieux c'est ; le travail est d'autant plus facile et l'aération de la plantation d'autant meilleure, ce qui constitue une mesure préventive de protection des plantes.

Même dans le cas de la culture de « **long canes** » (avec une seule récolte), continuez à éliminer toutes les pousses de souche. Les dernières plantations tardives ont généralement eu lieu en juin ; à cette période, il s'écoule environ huit semaines entre la plantation et le début de la récolte.

Pour les **framboises d'automne** cultivées au sol, ne conservez qu'environ 10 à 12 pousses saines par mètre linéaire (sélection). Éliminez également les pousses au sol situées en dehors de la rangée afin que la plantation ne soit pas trop dense. Soutenez les pousses restantes, attachez-les et enroulez-les autour d'un tuteur.

Veiller à la **fertilisation** (apport complémentaire) de tous les arbustes à baies, en particulier des framboises et des mûres. Si ce n'est pas déjà fait, le troisième apport d'engrais (apport complémentaire) doit être effectué au moment de la maturation des fruits. Adapter la fertirrigation aux fortes variations de température actuelles, c'est-à-dire moins d'engrais et des temps de rinçage plus longs en cas de chaleur, et l'inverse en cas de températures fraîches. Surveiller régulièrement les valeurs EC à l'entrée et au drainage.

Refroidissement par évaporation des framboises en tunnel pour réduire le stress thermique et lutter contre les acariens

D'après l'expérience de la LVWO, il est recommandé, pour les framboises cultivées sous tunnel, de procéder à un arrosage de refroidissement toutes les heures à l'aide de micro-asperseurs pendant environ 10 minutes dès que la température atteint 27°C. Les feuilles peuvent alors être entièrement mouillées. Cela ne pose pas de problème pour le botrytis, à condition que les fruits puissent sécher complètement entre chaque cycle d'arrosage.

Framboises (y compris les variétés Long Cane) : décoloration et chute des vieilles feuilles

Au cours de la culture, on peut observer une forte décoloration des vieilles feuilles situées à l'intérieur des tiges fructifères. Ce phénomène n'est pas rare. Outre l'ombrage important causé par les pousses latérales développées (pousses fructifères), cela peut avoir différentes causes :

- Une absorption insuffisante de micronutriments due à des racines faibles ou à une eau calcaire.
- Absorption globale insuffisante de nutriments due à un apport insuffisant d'engrais.
- Un stress général dû à un manque d'aération ou à un arrosage irrégulier ; ce stress peut également être d'origine climatique (voir les phénomènes météorologiques extrêmes actuels).
- Un apport insuffisant en oxygène dans la zone racinaire dû à un engorgement pendant la



Continuer à éliminer systématiquement les pousses de pied des cultures de framboises à tiges longues (thoh)

phase de formation des pousses, avec des conséquences pour l'année suivante.

Mesures à prendre

- Surveillance très rigoureuse de la fertilisation et de l'irrigation
- Autres mesures, telles qu'indiquées ci-dessous pour la carence en magnésium

Tant que les feuilles des rameaux latéraux ne présentent pas de symptômes de carence, il ne faut pas s'attendre à une baisse de la qualité et de la quantité des fruits.

Attention : ne pas appliquer de sel d'Epsom par voie foliaire en plein soleil, car cela **pourrait provoquer de graves brûlures**. Ne l'utiliser donc que par temps couvert ou en soirée.

Pour un diagnostic précis des problèmes liés à l'apport en nutriments, il est recommandé de procéder à une analyse du sol et, éventuellement, à une analyse foliaire.

En agriculture biologique, utiliser le sel d'Epsom (sulfate de magnésium) conformément à la liste des intrants. (Conformément au projet de directive 2026, l'obligation de consigner l'utilisation du sel d'Epsom sera supprimée à partir de 2026.) L'utilisation d'engrais foliaires et d'oligo-éléments (à l'exception de certains engrais à base de fer) doit être consignée par les producteurs Bio Suisse. Le formulaire de registre doit contenir des informations sur les raisons de l'utilisation des oligo-éléments et sur la parcelle témoin ; par la suite, les effets de l'utilisation des oligo-éléments par rapport à la parcelle témoin doivent être consignés sur le formulaire. Le formulaire de registre doit être remis à l'inspecteur ou à l'inspectrice lors du contrôle, à l'attention de l'organisme de certification. [Lien vers le formulaire de registre.](#)

Baies d'arbustes – Protection phytosanitaire

Il convient de surveiller **les ravageurs suivants** :

Les pucerons, les acariens, les coléoptères du framboisier et les piqueurs de fleurs doivent faire l'objet de contrôles réguliers – les acariens notamment dans les cultures protégées de la pluie.



Les anthonomes sont très actifs dans certaines régions, y compris sur les framboises et les mûres (beth, thoh)

Pour **les groseilles**, surveillez la présence de **pucerons** sur les jeunes rameaux. Les extrémités des pousses sont tordues et cessent de pousser. Traitez à temps – en tenant compte de la date prévue pour le début de la récolte ; les produits contenant les substances actives pirimicarbe (Pirimicarb, Pirimor) et pyréthrinés (Pyrethrum FS, Parexan N, BIOHOP DelTRIN forte) ont un délai d'attente de 3 semaines ; les produits à base d'acides gras (par ex. Natural, Siva 50, Neudosan Neu) et les produits à base de neem (Oikos et Sigid-Neem ne sont pas homologués pour les baies) ont un délai d'attente d'une semaine. Il est préférable d'utiliser Neem-Azal dès la première infestation, car son effet ne se manifeste qu'au bout d'environ une semaine. Le neem n'est pas un insecticide de contact. Son action principale consiste à inhiber l'activité alimentaire des pucerons et à réduire leur fertilité. Le succès de la pulvérisation n'est donc pas immédiatement visible. En cas d'infestation déjà avancée, deux applications en l'espace d'une semaine sont recommandées (max. 2 traitements sur les espèces Ribes et Rubus).

*Agriculture biologique : lorsque les feuilles sont déjà enroulées, seul le neem reste efficace contre les pucerons. La pyrèthrine ou les acides gras sont des insecticides de contact et ne sont plus efficaces dans un tel cas. Le sel d'Epsom a également un très bon effet sur les pucerons. [Pour en savoir plus, consultez le Biobeerenbulletin n° 4, p. 3.](#) Pour les **mûres et les framboises d'été**, dans la mesure où elles n'ont pas encore été récoltées, il est désormais judicieux de procéder aux **traitements de fin de saison contre le botrytis** avant la récolte. Il est préférable de traiter avant les périodes de pluie. Amylo-X a un délai d'attente de 0 jour, Teldor de 1 semaine, les autres produits de 2 semaines.*

- ⇒ Respectez le nombre maximal d'applications par groupe de substances actives.
- ⇒ Attention aux associations entre les fongicides conventionnels (y compris le cuivre et le soufre) et les produits du groupe des « organismes vivants » (Prestop, Botector, etc.). Il faut s'attendre à une diminution de l'efficacité des organismes vivants.

L'infestation par **le mildiou des mûres** devient désormais visible : la pression de l'infestation est actuellement considérée comme élevée. Inspectez les peuplements à la recherche de fruits qui restent durs et petits au lieu de mûrir, ou de taches rougeâtres sur les feuilles. Éliminez les parties de la plante infectées. Pour lutter contre le mildiou sur les mûres, on dispose du Ridomil Vino et des phosphonates de potassium (intervalle de sécurité : 3 semaines, 2 traitements maximum par an). Le Ridomil Vino ne peut être utilisé qu'avant la floraison ou après la récolte.

Protection phytosanitaire des cultures de framboises Long Cane et des framboises d'automne

Avant la floraison, divers produits à base de cuivre sont disponibles pour lutter contre les maladies des tiges. Les produits à base de trifloxystrobine, tels que Flint, Tega (application uniquement avant la floraison et après la récolte), ainsi que Moon Sensation (délai d'attente de 2 semaines), agissent à la fois contre **les maladies des tiges et la rouille**. La substance active difénoconazole (Slick, Difcor 250, Bogard, SICO, etc.) est également disponible pour lutter contre la rouille. Traiter la rouille et les maladies des tiges uniquement avant la floraison.

==> Respecter le nombre maximal d'applications par groupe de substances actives.

Il est également fortement recommandé de procéder à des traitements au soufre lors du débourrement (**pas par temps chaud !**) ou d'utiliser de la milbémectine (Milbeknock) avant la floraison **contre les acariens des feuilles de framboisier et les acariens gallicoles**. Ces acariens se cachent dans les bourgeons foliaires et, avec une taille de 0,15 mm, ne sont visibles qu'à l'aide de jumelles. Une prolifération importante et non détectée de ce ravageur peut entraîner des pertes totales. Inspectez dès maintenant vos plantations à la recherche de symptômes sur les feuilles (taches claires) ou sur les fruits (seules quelques baies rouges).

Pour **les groseilles rouges et les groseilles à maquereau**, la **pression du mildiou** reste élevée cette année, en particulier sur la variété « Haronia », mais d'autres variétés présentent également, dans certains cas, des infestations importantes. Si nécessaire, traiter avec de l'Armicarb (3 jours avant la récolte) pendant la récolte. La taille des extrémités touchées est également efficace. Après la récolte, l'oïdium peut être traité à nouveau avec du SSH ou des strobilurines. **Les maladies provoquant la chute des feuilles ne peuvent être traitées qu'après la récolte.** Divers produits à base de cuivre sont disponibles.

Maladies et ravageurs des baies de buissons en agriculture biologique

*Contre la **maladie des rameaux**, seul le cuivre (2,0 kg de cuivre métallique maximum par ha et par an) est autorisé, et ce avant la floraison et après la récolte. Des essais de pulvérisation menés par le FiBL avec du cuivre ainsi qu'avec des préparations à base d'argile (non autorisées) et d'huile de fenouil (non autorisée) n'ont toutefois donné aucun résultat satisfaisant ou n'ont eu aucun effet. La mesure indirecte consistant à « apporter de l'air dans la plantation » s'est avérée bien plus efficace que les pulvérisations. Pour cela, les bandes d'arbustes sont maintenues autant que possible exemptes de mauvaises herbes. L'éclaircissage de la plantation à 10-12 tiges/mètre linéaire joue également un rôle important. Dans un essai du FiBL, la pression pathogène a ainsi pu être réduite de deux tiers. Prévenir les maladies des racines par des mesures indirectes (drainage, culture sur buttes avec du compost bien mûr, choix des variétés, protection contre les intempéries, gestion du peuplement, etc.).*

Contre **l'oïdium** sur les mûres et les framboises, outre l'Armicarb (en plein champ uniquement), le

soufre (avant la floraison/après la récolte) est également homologué. D'une manière générale, la prudence est de mise avec le soufre en cas de températures élevées, notamment sous abri. Serenade ASO est également homologué sur tous les arbustes à baies, avec une efficacité partielle contre l'oïdium et le botrytis, sans délai d'attente. La préparation à base d'huile de fenouil Fenicur présente une efficacité partielle contre l'oïdium et la rouille (le produit est homologué pour les espèces Ribes, mais pas pour les espèces Rubus). Lors des applications de Serenade ASO, l'oïdium est également ciblé en plus du botrytis. Les applications contre le botrytis avec Amylo-X peuvent, dans les conditions pratiques, avoir un effet positif sur l'infestation par l'oïdium. Il n'existe toutefois aucune homologation pour une efficacité contre l'oïdium. Sur les espèces du genre Ribes, contre la maladie de la chute des feuilles : cuivre (avant la floraison ou après la récolte, max. 2 kg de cuivre métallique/ha/an) ; contre les pucerons sur les jeunes pousses : savon potassique ou pyrèthrine (dangereux pour les abeilles, respecter les conditions SPe-3). Contre la drosophile, on peut utiliser, outre le Nekagard 2, de la chaux fruiticole (chaux éteinte), qui est homologuée comme matière première dans la liste des produits phytosanitaires.

Contre les **acariens**, utiliser des auxiliaires (en culture protégée) ou traiter au savon potassique. Veiller à bien mouiller les plantes, contrôler l'état des cultures et répéter le traitement si nécessaire. Le savon potassique a une persistance de 2 jours contre les acariens prédateurs et la pyrèthrine de 2 à 3 jours ; cela signifie que l'introduction d'acariens prédateurs ne doit avoir lieu qu'après ce délai d'attente.

Contre le **botrytis**, les myrtilles peuvent être traitées avec Serenade ASO et Amylo X ; pour les framboises et les mûres, outre les deux produits mentionnés ci-dessus, Botector est également disponible, sans délai d'attente. <http://www.blw.admin.ch/psm/produkte/index.html?lang=de>

Drosophila suzukii

Une surveillance dans vos parcelles est recommandée.

Vous trouverez des détails sur les chiffres de capture sur le site Internet Agrometeo > Arboriculture fruitière http://www.agrometeo.ch/de/ravageurs/ravageurs_graphique/34566. Cliquez sur « 10 jours » pour obtenir un aperçu de la situation actuelle en Suisse alémanique.

Dans de nombreuses régions, les chiffres de capture sont actuellement très faibles, probablement en raison des périodes de sécheresse en avril, mai et actuellement. Cependant, en raison des conditions météorologiques changeantes de la semaine dernière et de l'abondance actuelle de nourriture, la situation peut rapidement évoluer. Des contrôles sur place sont vivement recommandés.

Autorisations d'urgence actuelles pour les cultures de baies :

À ce jour, l'OSAV a délivré les autorisations d'urgence (décisions générales) suivantes pour 2026, qui concernent les cultures de baies :

- Du 6 février 2026 au 31 octobre 2026 : contre la cécidomyie des pointes de pousses dans les myrtilles : Movento SC
- Du 26 mars 2026 au 31 octobre 2026 : contre la *Drosophila suzukii* : Nekagard 2 et Nekapure 2
- Du 7 avril 2026 au 31 octobre 2026 : contre les punaises dans les fraises : Spinosad et Acetamiprid

(une liste Excel de toutes les autorisations d'urgence en vigueur est désormais disponible tout en bas de cette page web)

Informations et événements

Remarques

La conversion du permis de traiter est à faire jusqu'au 30 juin 2026 !

À partir de janvier 2027, l'achat de produits phytosanitaires ne sera possible que sur présentation d'une autorisation professionnelle valide sous forme de QR code.

Pour cela, les autorisations professionnelles actuelles doivent être converties **d'ici le 30 juin 2026**. Les personnes qui ne le font pas devront recommencer depuis le début avec la formation de base de 5 jours. Vous trouverez toutes les informations à ce sujet sur le site Internet du Service cantonal

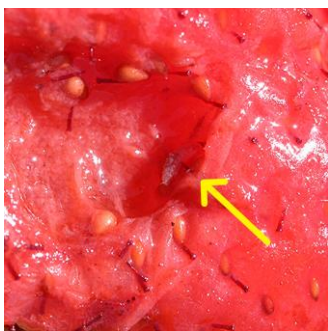
de protection des végétaux ou auprès de la SOV

==> Lien : [Autorisation professionnelle en protection des végétaux - Fédération suisse des fruiticulteurs](#)

Dégâts causés par certaines espèces de coléoptères

Cette année encore, des dégâts ont été constatés localement, causés par le nitidule du fraisier (*Stelidota geminata*) et les méligèthes (*Meligethes sp.*). Le nitidule du fraisier est un petit coléoptère (2 à 3 mm) qui se nourrit de la chair du fruit. Ces coléoptères s'attaquent principalement aux fruits très mûrs ou abîmés (par exemple, brûlés par le soleil). Il creuse de petites galeries dans le fruit et y pond ses œufs. Les larves éclosent et se nourrissent du fruit pendant environ une semaine avant de se métamorphoser dans le sol. Cette année, des dégâts ont été observés en plein champ. Il n'existe aucun produit homologué contre ce ravageur. ==> **Les fruits infestés doivent impérativement être retirés du champ.**

Des méligèthes (*Meligethes sp.*) ont également été observés localement dans les fleurs de mûres, de framboises et de fraises. Les dégâts sur les fruits sont généralement rares, mais ne peuvent être exclus en cas de forte infestation. (FreiS, beth)



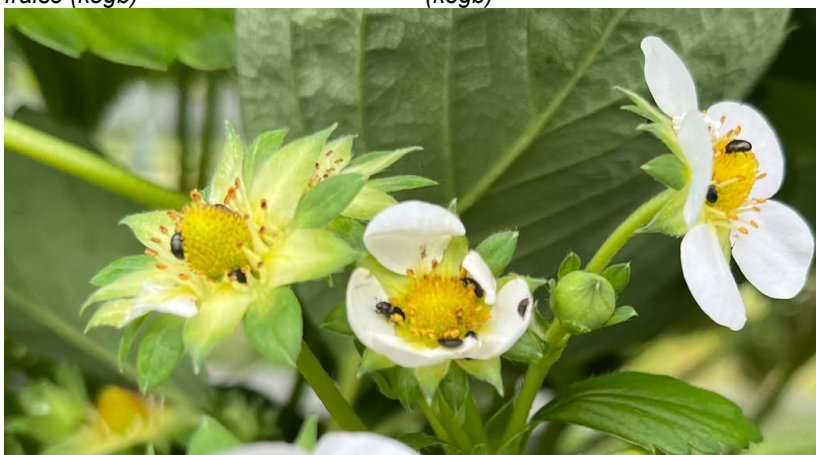
Larve du charançon brillant de la fraise (kogb)



Charançon brillant de la fraise (kogb)



Dégâts en plein champ (beth)



Le méligèthe du colza apparaît sporadiquement dans les fleurs des fraises et des mûres. Les dégâts sur les fruits sont rares, mais ne peuvent être exclus en cas de forte infestation (FreiS, beth)



Dates / Événements

- 25 juin 2026 : **Échange d'expériences sur les baies bio** à Oberbüren, inscrivez-vous [ici](#) dès que possible car la date limite d'inscription est déjà passée et il faut commander le repas)
- 14 juillet 2026 : **Rencontre** autour des baies à la ferme-école et expérimentale de Güttingen, début à 19 h. Aucune inscription nécessaire.
- 24-25 novembre 2026 : **Séminaire sur les baies** (congrès de la SOV) à Berne

Cantons

AG, BE, BL, LU, SG, SO, TG, TI, VD, VS, ZH et FiBL

Remarques générales

La présente communication phytosanitaire ne mentionne que les principales maladies et ravageurs, ainsi qu'une sélection des groupes de produits phytosanitaires et des substances actives possibles. Nous ne prétendons pas à l'exhaustivité.

Pour des informations plus détaillées, veuillez consulter la « [Liste des produits phytosanitaires](#) pour les baies » d'Agroscope (Agroscope Transfer n° 622 / 2026) ainsi que, pour l'agriculture biologique, la [liste des intrants du FiBL](#) complétée par les données d'Agrometeo et de Sopra.

Pour le choix des produits, le [répertoire des produits phytosanitaires de l'OFAG](#), ainsi que, dans le cadre des PER, les [directives PER](#) () et, en agriculture biologique, la [liste des intrants du FiBL](#), font autorité. Des informations détaillées sur toutes les techniques de production dans la culture des baies sont disponibles dans le «Manuel des baies».

Les délais d'attente, les dosages, les restrictions d'application répétée ainsi que les conditions et remarques des autorités d'homologation sont contraignants et doivent être impérativement respectés. Pour la culture IP (PER), il convient également de respecter les exigences SwissGAP concernant [les résidus multiples](#) (max. 5, ou 6 résidus dans la zone de sensibilisation).

Les exploitations qui se sont inscrites à un **système de production conforme à l'ODC** doivent s'informer précisément sur les produits recommandés ici qui, dans certaines circonstances, ne peuvent pas être utilisés en raison des restrictions applicables au système de production choisi par l'exploitation.

Le «Centre spécialisé dans la culture et la protection des cultures en arboriculture fruitière» élabore, à l'intention de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), [des réglementations PER](#) spécifiques dans le domaine de l'arboriculture fruitière et de la culture des baies. L'OFAG approuve ces réglementations dans la mesure où elles sont jugées équivalentes aux dispositions de l'ordonnance sur les paiements directs, articles 12 à 25.

Important :

Ces communications consistent principalement en des prévisions suprarégionales qui attirent l'attention sur l'état actuel des maladies et des ravageurs et fournissent des indications sur les contrôles en cours et les problèmes phytosanitaires. Les différences entre les plantations et les variétés ne peuvent pas être prises en compte. La décision concernant une mesure phytosanitaire appartient au chef d'exploitation lui-même et doit également s'appuyer sur ses propres observations, contrôles, expériences et exigences dans la plantation concernée.

*Équipe de rédaction : services spécialisés des cantons + FiBL
thoh ; kopm ; ts ; siej ; beth ; kogb ; marc, scha*

Toutes les informations relatives aux produits phytosanitaires sont fournies sans garantie ; veuillez tenir compte des conditions d'utilisation et des restrictions d'application en vigueur, telles que publiées par l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) sur Internet à l'adresse <https://www.psm.admin.ch/de/produkte>